

SAINT-THURIEN, le 17 mars 2023

## CONVOCATION

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Mairie de SAINT-THURIEN le

**Mercredi 29 mars 2023 à 18 h.30**

Ordre du jour :

- 1°) Comptes de gestion 2022,
- 2°) Comptes administratifs 2022,
- 3°) Affectation du résultat 2022,
- 4°) Examen des demandes de subvention 2023,
- 5°) Forfait scolaire communal école Diwan,
- 6°) Fixation des taux d'imposition 2023,
- 7°) Budget primitif 2023,
- 8°) Cuisinier cantine scolaire – modification du temps de travail,
- 9°) Aménagement de la Rue de Quimperlé – demande de subvention au titre du produit des amendes de police,
- 10°) Boisement d'une parcelle à Croshuel – demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Finistère dans le cadre du dispositif « Plan arbres »,
- 11°) Géoréférencement des réseaux d'éclairage public – convention,
- 12°) PLUi – Droit de Préemption Urbain (DPU) – délégation au Maire,
- 13°) Soutien aux populations victimes des séismes en Turquie et Syrie,
- 14°) Quart d'heure de libre expression.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
Christine KERDRAON.

---

Séance du 29 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-neuf mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le dix-sept mars, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Christine KERDRAON, Maire.

Etaient présents : Françoise GOLIES, Nicolas LE NAOUR, Fabienne LE GALL, Michel CHARPENTIER, Flore MEFORT, Stéphanie NOUAILLE-DEGORCE, Cédric JAULNEAU, Francine TAMIC, Stéphane POIRIER, Laurent MINTEC, Elodie PEINTUREAU et Guillaume LOUVET.

Absents excusés : Bruno JAFFRE (a donné pouvoir à Christine KERDRAON).

Secrétaire de séance : Guillaume LOUVET.

Secrétaire auxiliaire : Hélène THIEC.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 23 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

## Délibération du Conseil Municipal

\*\*\*\*\*

20230212

### Objet : Boisement Demande de subvention

Madame le Maire indique que la Commune souhaite reboiser une parcelle de terrain lui appartenant située à Croshuel à SAINT-THURIEN, dans le périmètre de protection des captage et forage d'eau.

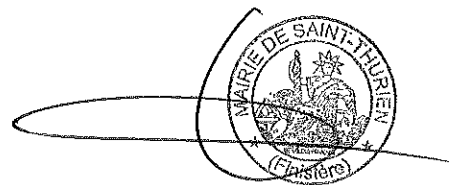
Un premier devis a été sollicité auprès d'Alliance Forêt Bois pour ces travaux. Ce devis s'élève à 2 274 € HT pour une plantation d'épicéa de Sitka sur la parcelle d'une surface de 6 035 m<sup>2</sup>.

Le boisement peut bénéficier d'une aide du Conseil Départemental du Finistère dans le cadre du dispositif « Plan arbres » à condition que l'essence retenue n'ait pas une vocation commerciale mais contribue à lutter contre le dérèglement climatique, à favoriser la biodiversité et à améliorer la qualité de l'eau et du sol.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **approuve le projet de plantation d'arbres non destinés à la commercialisation et contribuant à lutter contre le dérèglement climatique et à améliorer la qualité de l'eau et du sol,**
- **autorise le Maire à consulter les prestataires,**
- **autorise le Maire à solliciter une aide financière auprès du Conseil Départemental dans le cadre du dispositif « Plan arbres » à hauteur de 80 % des dépenses éligibles.**

Fait à SAINT-THURIEN, le 31 mars 2023  
Le Maire,



Christine KERDRAON.